

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 21 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 21 novembre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par convocation écrite en date du 17 novembre 2022, s'est réuni en séance publique extraordinaire à la mairie de Gizeux sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire.

Présents : Patrick NEVOIT - Géraud LE DORVEN - Anthony FOULON - Géraud de LAFFON - Angélique BINET - Marie-Lise MEYNARD - Vincent GASSELIN

Absent(e/s) excusé(e/s) : Benoît RUGEN - Nicolas MAUGER (10 membres en exercice, 8 présents, 8 votants)

Secrétaire de séance : Marie-Lise MEYNARD

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

1) Modification des statuts du Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires

Vu la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), confiant la délégation de service de transports scolaires par la Région Centre-Val de Loire au Syndicat Mixte Intercollectivités des Transports Scolaires du Pays de Rabelais,

Considérant la modification approuvée par le Comité Syndical du SITS du Pays de Rabelais en date du 12 octobre 2022 concernant la suppression par la commune nouvelle de Coteaux/Loire des communes déléguées d'Ingrandes-de-Touraine, Saint-Michel/Loire et Saint-Patrice au 1^{er} janvier 2023, ainsi que la dissolution du syndicat mixte scolaire intercommunal Rivière-Anché-Sazilly-Tavant, en date du 31 juillet 2022,

Il revient à chaque Commune adhérente au SITS de se prononcer sur la nouvelle rédaction des articles 1 et 2 des statuts ci-joints.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré, accepte à l'unanimité, la modification des statuts du SITS du Pays de Rabelais.

2) Devis pour le Bulletin municipal 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, le devis de Mme Carole RÉVEILLÉ, infographiste, pour la réalisation du Bulletin municipal de 28 pages au total (24 pages + couverture) à paraître courant janvier 2022, en 300 exemplaires pour un montant de 1.950 € TTC.

3) Participation financière au dispositif d'animation pour les Aînés proposé par AGEVIE

Dans le cadre du projet d'animation intergénérationnel et intercommunal pour tous les habitants, porté par la CCTOVAL et AGEVIE, dont la représentante Mme LE ROCH (directrice du Relais SEPIA de Savigné-sur-Lathan) a déjà exposé les détails aux élus gizellois lors de la séance du 11 octobre 2021, M. le Maire explique qu'un reste à charge de 1.000€ par an pendant 3 ans devra être supporté par le budget communal.

Le Conseil Municipal donne délégation à M. le Maire pour finaliser ce projet.

4) Transfert de location de l'étang au syndicat de chasse

L'association de pêche La Gaule gizelloise ayant décidé d'arrêter ses activités début 2022, le syndicat de chasse de Gizeux a accepté de créer une section Pêche qui va désormais gérer l'entretien et la gestion de l'étang de Saint-Philbert.

De ce fait, la Commune adressera les titres liés à la location de l'étang à cette structure.

Toutefois, au vu des dépenses de réempoissonnement, il est décidé d'exonérer le syndicat de chasse du loyer pour 2022.

... / ...

5) Point sur l'avancement des travaux

- Rénovation Salle Plailly : le résultat de la rénovation intérieure est très apprécié, il reste les extérieurs à nettoyer au printemps prochain.
- Chantier 32 rue des Écoles : la réparation du muret et de la grille a commencé (DP accordée) ; quant à la réhabilitation du logement, les travaux vont reprendre fin novembre.
- Autres chantiers à prévoir au Budget 2023 : le garage de l'ancienne école à démonter avant mise en vente de la parcelle, le bardage du hangar allée des Goupillaux, l'extension de l'aire de camping-cars, la réhabilitation des longères de l'îlot Fonteneau, le sol de la Bibliothèque à rénover, la toiture du bâtiment du 30 rue des Écoles, le mur en parpaings du hangar rue du Lavoir à faire tomber,.....

Une Commission Voirie est programmée le 03/12, après l'installation des éclairages de Noël (qui resteront jusqu'aux Vœux le 07/01 sur un périmètre restreint au centre-bourg).

QUESTIONS DIVERSES :

- M. le Maire indique que seront invités aux Vœux le 07/01 prochain, seulement les habitants -dont les nouveaux qu'il faudra réussir à comptabiliser-, les Maires membres du RPI et les grands élus du secteur.
- M. le Maire résume le devis validé auprès du STA pour réaliser un comptage des véhicules durant une semaine à l'entrée du bourg côté Bourgueil et juste après le virage du Château ; il est à nouveau question de déplacer le radar pédagogique et d'assurer sa maintenance.
- Le rendez-vous avec le nouveau référent de l'ONF n'a pas encore été fixé pour faire connaissance et envisager les prochains travaux dans les bois.
- M. le Maire liste la proposition de menu du boucher-traiteur pour le Banquet des Aînés du 1^{er}/12.
- M. le Maire annonce que le prochain Conseil est prévu le 12/12.

TOUR DE TABLE :

- P. NEVOIT demande s'il est envisageable d'organiser une visite à l'Assemblée Nationale.
- A. BINET précise le nombre d'exposants (près de 45) au Marché de Noël du 10/12 ; il est fixé une Commission Marchés le 02/12.
- V. GASSELIN résume une visite du PNR sur le sentier d'interprétation, dont certains panneaux doivent être rénovés ; une Commission Environnement-Fleurissement est programmée le 29/11.
- M-L. MEYNARD rappelle que la nouvelle convention territoriale entre la CAF et la CCTOVAL sera signée le 15/12 ; elle signale que la rue du Château est toujours encombrée par un véhicule mal garé, notamment tous les week-ends et qu'il faudrait trouver le moyen de matérialiser l'interdiction.

(Handwritten signatures and notes)

a. nuy
Binet

Le Dorey

(Other illegible signatures)